

## P4 Bienvenue au nouveau CMJ



Irrigation modernisée

ACCM déploie la fibre

Voix de Femmes





Pour la 3<sup>e</sup> année consécutive, la Ville a reçu le label 5@, plus haute distinction en matière de politique numérique. (voir page 6)

# Sommaire

## Services

### Numéros utiles :

- Mairie .....04 90 47 17 29
- Bureau d'Information
- Touristique .....04 90 47 98 40
- Maison des Associations .. 04 90 47 81 27
- Maison du Citoyen .....04 90 47 95 68
- Espace Emploi ..... 04 90 47 38 81
- CCAS .....04 90 47 00 17
- Médiathèque .....04 90 47 27 49
- Espace Multimédia .....04 90 47 95 56
- MCN .....04 90 55 12 56
- Maison de la Crau .....04 90 47 02 01
- CDC .....04 90 47 06 80
- CSO ..... 04 86 52 03 30
- Pôle Jeunesse .....04 90 47 95 55
- Radio Soleil FM..... 04 90 47 15 26
- Police Municipale.....04 90 47 95 52
- Gendarmerie .....04 90 47 25 11
- Centre de Secours ..... 18 ou 15  
ou 04 90 54 54 90

- Médecin de garde ..... 15  
(ou la Maison médicale d'Arles, située à l'entrée des urgences de l'hôpital, les samedis de 12h à 24h et les dimanches et jours fériés de 8h à 24h)
- Dentiste de garde .....0 892 566 766  
(dimanches et jours fériés - 0,40 €/min)
- Vétérinaire de garde ...04 90 47 35 34  
ou 06 43 73 71 75 (7j/7 - 24h/24)

### Pharmacies de garde

**Du 26 février au 5 mars :**  
Pharmacie Nicolau-Sabadie,  
rue Faraman

**Du 5 au 12 mars :**  
Pharmacie des Manades,  
66 avenue de la République

**Du 12 au 19 mars :**  
Pharmacie des Alpilles,  
10 avenue des Alpilles

**Du 19 au 26 mars :**  
Pharmacie Gombert,  
ZA du Salat (centre commercial)

**Du 26 mars au 2 avril :**  
Pharmacie Nicolau-Sabadie,  
rue Faraman

### 8 à 9 Vivre ensemble

- Un nouveau capitaine au Centre de Secours
- Les projets des Jardins Potagers Familiaux
- 19<sup>e</sup> édition du festival Voix de Femmes
- Nouveaux présidents d'associations

### 10 Portrait

Anny Ponsat



### 14 Retour en images

### 15 Agenda

A l'heure où nous écrivons ce numéro, les mesures gouvernementales qui s'appliqueront en mars restent incertaines. Pour vous tenir informés, vous pouvez consulter les publications régulièrement mises en ligne sur le site Internet et la page Facebook de la Ville et écouter la radio Soleil Fm. Par ailleurs, si vous n'êtes pas familiers des outils Internet, n'hésitez pas à vous faire connaître au service Communication au 04 90 47 98 42. Notez-le ! L'obligation du port du masque est prolongée jusqu'aux prochaines directives préfectorales.

### 4 à 5 C'est d'actu

- Le nouveau CMJ s'installe
- L'irrigation gravitaire se modernise

### 6 à 7 Zoom sur

- ACCM installe la fibre dans les entreprises
- Renouvellement du CCC
- La Ville conserve son label 5@
- Hommages à Marlène Eyraud et Albert Chapelle

## Préserver la mixité et l'harmonie

À la suite du dernier recensement effectué par l'INSEE, la population de la commune s'établit à 13 861 Saint-Martinois au 1<sup>er</sup> janvier 2021. Elle était de 13 656 au 1<sup>er</sup> janvier 2020, soit une hausse de 205 habitants. Toutefois, cette augmentation ne compense pas la baisse inexplicite enregistrée entre 2018 et 2019 (période pendant laquelle la population est passée de 13 891 à 13 321 habitants). Une baisse qui a eu pour conséquence une diminution de notre dotation forfaitaire de l'Etat, malgré deux années d'évolution de la population et de production régulière de logements.

En plus de cette dotation revue à la baisse, la Commune a dû payer à l'Etat une pénalité de 135 505 € sur l'exercice 2020, pour insuffisance de construction de logements sociaux. Pénalité qui sera reconduite en 2021 et 2022, pour un montant qui n'a pas encore été fixé. Dans les Bouches-du-Rhône, 34 communes sont concernées par cette amende.

Pour en comprendre l'origine, il faut savoir que la loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbain) exige que chaque commune atteigne 25 % de logements sociaux.

Sur Saint-Martin, ce taux a évolué depuis 2015, passant de 15,58 % à près de 18 % aujourd'hui. Pour atteindre les 25 %, il faudrait construire des quartiers entiers de logements sociaux, ce qui n'est ni possible, ni souhaitable.

En effet, pour préserver l'harmonie et la mixité sociale de nos quartiers, la progression dans la production de logements locatifs sociaux doit rester mesurée. C'est pour nous une priorité, un réel choix de société, garant d'un équilibre de la population et d'un bien vivre ensemble. Afin que l'humain reste au cœur des projets, les opérations de construction doivent comporter plusieurs formules de logements, réparties de manière équilibrée : à la vente, à l'accession sociale à la propriété, à la location... Cela a toujours été la philosophie de la Ville et le restera.

Pour autant, nous n'ignorons pas les attentes des personnes en recherche de logements sociaux. Pour avoir longtemps été Adjointe déléguée à l'Action Sociale et Vice-Présidente du CCAS, je connais les besoins et c'est pourquoi nous continuerons d'œuvrer pour que chaque nouveau programme intègre la réalisation de logements sociaux de qualité.

A ce sujet, un article paru le 4 février 2021 dans *La Provence* faisait un point de situation sur les logements sociaux dans le Pays d'Arles. Classée parmi les bons élèves, notre commune aura produit entre 2017 et 2022, avec les opérations en cours, 441 logements dont 164 logements locatifs sociaux. Sur cette période, le 2<sup>e</sup> programme local de l'habitat d'ACCM prévoyait, pour Saint-Martin de Crau, la production de 480 logements. Nous aurons donc approché l'objectif fixé.

Dans ce dossier, comme dans tous les autres, notre action restera portée par l'intérêt collectif. Nous aimons notre commune, et nous agissons au quotidien pour que nos quartiers restent agréables à vivre.



**// Afin que l'humain reste au cœur des projets, les opérations de construction doivent comporter plusieurs formules de logements, réparties de manière équilibrée [...]. //**

*Lexcellent*

Marie-Rose LEXCELLENT  
Maire de Saint-Martin de Crau

MENSUEL D'INFORMATION DE LA VILLE DE SAINT-MARTIN-DE-CRAU - www.saintmartindecrau.fr  
Date de dépôt légal : 26/01/2011 - N° ISSN : 1636-1652  
Editeur, directeur de la publication et de la rédaction : Marie-Rose LEXCELLENT  
Rédaction : Vardia Heilmann, Delphine Munier, Aurélie Faure et Emeline Andreani / Tél. 04 90 47 98 42  
communication@stmartindecrau.fr  
Maquette : Thierry Sancho - Photos : JB Mondino - Benoit Julliard - Gérard Marin - Chris Photos - ASA de la Compagnie de Craonne - Adobe Stock Photos et service Communication  
Impression : Imprimerie Caractère, 57 montée de Saint-Menet, ZI Delta Industrie, 13011 Marseille  
Distribution : association ACTUS - Tirage 7 100 ex.



## Le nouveau CMJ est en place

Ils ont entre 10 et 12 ans et ne manquent ni d'idées, ni d'envie de s'investir pour leur ville. Samedi 30 janvier, quatorze élèves de CM2, 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> ont officiellement intégré le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ). Durant trois ans, ils œuvreront pour leur ville aux côtés de trois camarades du mandat précédent.

C'était une volonté de Mme Le Maire et du Conseil Municipal de renouveler le mandat du CMJ, qui permet d'associer les jeunes générations à la vie de la commune. Il s'agit de leur donner la possibilité d'exprimer leurs points de vue et de les aider, dans la mesure du possible, à concrétiser leurs projets. Leur champ d'action couvre plusieurs domaines : solidarité, culture, environnement, éducation, cadre de vie. Jusqu'alors uniquement ouverte aux collégiens de 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup>, cette belle aventure citoyenne accueillie cette année les élèves de CM2 de la commune.

### Cérémonie d'intronisation

L'installation officielle s'est déroulée le samedi 30 janvier en présence des quatorze jeunes élus et de leurs parents. A la fois curieux et ravis, quoique parfois intimidés, ils ont assisté à leur premier rendez-vous officiel avec Mme Le Maire et ses élus. Durant son discours, Marie-Rose L'excellent a déclaré : *"Par cet engagement, vous venez de faire un pas important vers la vie de citoyen pour mettre vos idées, vos actions et vos projets au service des jeunes mais aussi de tous les Saint-Martinois. Le regard nouveau que vous allez porter*

*sur notre ville pendant votre mandat nous intéresse particulièrement. Vous serez écoutés et entendus. Vous allez pouvoir réfléchir ensemble, faire des propositions concrètes et réalisables par la Ville. Vous ferez également connaissance avec les institutions, participerez aux inaugurations et commémorations et vous serez associés aux réflexions du Comité Communal de Concertation (CCC) dans une approche intergénérationnelle autour de certains sujets. Enfin, vous aurez aussi la fierté de porter l'écharpe tricolore."*

Plusieurs autres moments forts ont ponctué la cérémonie, comme la remise de l'écharpe tricolore et du livret de la laïcité par les élus, suivie de la première photo de groupe.

### Réunions et actions

Pour accompagner les nouveaux, trois élus du précédent mandat du CMJ ont souhaité prolonger leur engagement, portant à 17 le nombre total de membres. Mme Le Maire a ainsi remercié Ema Demarque, Théa Michotte de Welle et Valentin Moro pour leur implication.

A leurs côtés, une équipe de six animateurs guidera les jeunes tout au long du mandat : Anne-Claire Oriol (adjointe), Guillaume Thomsen, Geneviève Vallauri, Marie-Claude Tanié et Michel Tosi (conseillers municipaux) ainsi qu'Eglantine Delille (bénévole et ancienne membre du CMJ). Pour préparer leurs actions, ils se réuniront dans le respect des règles sanitaires, tous les quinze jours en demi-groupe (le mercredi ou le same-

di). Des propositions sont déjà à l'étude : création de nouvelles pistes cyclables et chemins piétonniers, actions solidaires, campagnes de sensibilisation aux économies d'énergie, au zéro déchet, contre l'abandon des animaux, renfort des liens intergénérationnels... Au regard de leur motivation et de leurs idées, nul doute que chacun trouvera très vite sa place et son rôle à jouer au sein du groupe.



### Toutes nos félicitations à nos 14 jeunes conseillers municipaux :

Eva Baron Toaldo (CM2 - Pagnol)  
Aglais Dumas (CM2 - Logisson)  
Auxane Grout (CM2 - Lion d'Or)  
Syrielle Guelfout (CM2 - Lion d'Or)  
Anissa Kafi (CM2 - Logisson)  
Laureline Lietaer (CM2 - Logisson)  
Maxence Liozon (CM2 - Lion d'Or)  
Mathis Malbec (CM2 - Pagnol)  
Illann Mazars Geyer (6<sup>e</sup> 1)  
Arnaud Mouric (CM2 - Logisson)  
Léane Paineau Boyault (CM2 - Logisson)  
Elliott Petti Desseigne (CM2 - Pagnol)  
Luka Proth-Zurfluh (5<sup>e</sup> 4)  
Noé Sermeels (CM2 - Sacré-Coeur)

A la Une

Agriculture

## L'irrigation gravitaire se modernise



**La Chambre d'agriculture 13 et l'Association Syndicale Autorisée (ASA) d'irrigation de la Haute Crau co-organisent, depuis septembre 2020, un Groupement d'Intérêt Ecologique et Economique (GIEE) pour moderniser le système d'irrigation gravitaire actuel en Crau. Après avoir équipé le canal de la Haute Crau de capteurs de niveau d'eau, c'est au tour des agriculteurs engagés et volontaires d'expérimenter les outils d'automatisation directement sur leur exploitation.**

*"À l'époque, mon grand-père fauchait le foin avec une faux. Puis, au fil des années, il y a eu la faucheuse tractée par le cheval, puis une faucheuse sur tracteur et aujourd'hui une faucheuse conditionneuse. En revanche, le fonctionnement des martelières n'a pas évolué depuis mon enfance. Le point faible du Foin de Crau AOP, c'est justement cette irrigation. Il faut faire évoluer les choses par simplification",* soutient Robert Guillaume, Vice-président de l'ASA. C'est dans cette optique qu'un système d'automatisation des martelières a été imaginé et décliné sous trois formes : une martelière automatique qui s'ouvre, une qui se ferme, et une qui fait les deux. Ainsi, lors de l'arrosage par irrigation gravitaire, les capteurs placés en fin de parcelle informent lorsque l'eau est arrivée en bout du canal, et envoient un signal à la fois à l'agriculteur via une application mobile, mais également directement à la martelière qui ferme ou ouvre les vannes grâce à un aimant ou un moteur selon la

nécessité. *"Cela évite aux agriculteurs de se lever tous les quarts d'heure, en pleine nuit, pour vérifier l'avancée de l'irrigation",* souligne Robert Guillaume.

### Une meilleure gestion de l'eau

Mais, outre une amélioration des conditions de travail, cette automatisation permet également une meilleure gestion de la nappe de Crau. Actuellement, 70 % de l'arrosage par irrigation gravitaire s'infiltrent dans la nappe phréatique, soit 20 000 m<sup>3</sup>/ha/an. *"Avec les pluies d'octobre, les agriculteurs n'ont pas eu de nécessité à arroser car les précipitations étaient suffisantes pour les récoltes. Ce qui fait qu'aujourd'hui, le niveau de la nappe est au plus bas",* précise André Manelli, Conseiller Municipal délégué à l'Agriculture. Un niveau d'eau qui sera rééquilibré notamment avec les arrosages prévus dès le mois de mars. Mais également avec ces nouveaux outils, notamment les sept capteurs installés sur le canal de la Haute Crau, qui permettront de restituer l'eau en amont lorsque le niveau d'eau sera trop important. Un procédé qui se traduira par une économie de 5 % du volume d'eau, calculée sur 5 ans, car l'eau sera restituée en amont au lieu d'être rejetée en Méditerranée.

### Redorer l'image de l'irrigation gravitaire

Le GIEE, composé notamment de six agriculteurs volontaires en Crau, se

réunira régulièrement tout au long de la phase d'expérimentation qui durera trois ans, pour discuter de l'avancée du projet, et présentera également les résultats aux autres ASA. L'objectif étant de communiquer sur cette innovation à l'échelle nationale. *"Certains agriculteurs ont déjà mis en place quelques dispositifs sur leurs martelières pour gagner du temps. Mais aujourd'hui l'idée est de passer de la phase prototype à la phase industrialisation",* explique Robert Guillaume. Le projet estimé à 70 000 €, est financé à hauteur de 80 % par l'Etat et l'agence de l'eau. Les 20 % restants étant financés par l'ASA d'irrigation de la Haute Crau. Ce projet a également été choisi dans une étude financée par l'Europe sur l'agriculture irriguée en Méditerranée pour représenter la section nord de la Méditerranée. *"Cela permet de montrer, d'un point de vue européen, l'importance de l'irrigation gravitaire. Aujourd'hui, 300 000 personnes dépendent de la nappe phréatique de la Crau. Certains dénoncent que les agriculteurs gaspillent l'eau ou s'inquiètent de sa qualité une fois reversée dans la nappe. Or, nos terres ne contiennent aucun azote, ce qui signifie que lorsque l'eau s'infiltré dans la nappe, elle est quasiment potable. Et ces nouveaux dispositifs permettront d'encore mieux réguler cette gestion de l'eau",* soutient Robert Guillaume. Un travail de symbiose entre les agriculteurs, la nappe et les usagers, que ces nouveaux outils permettront d'accentuer.

## La Ville conserve ses 5@

Jeudi 4 février se tenait la 22<sup>e</sup> cérémonie du label national "Territoires, villes et villages Internet" présentée par la ministre Jacqueline Gourault. Pour la 3<sup>e</sup> année consécutive, Saint-Martin de Crau conserve les 5@ pour ses politiques locales tournées vers le digital et les nouvelles technologies.

En raison des mesures sanitaires, cette soirée de cérémonie, qui devait se tenir à Dijon, a été organisée en distanciel dans l'Ubiquit Villes Internet avec Dijon Métropole. A chaque édition, ce sont près de 200 collectivités qui sont récompensées pour leur travail en matière de numérique et nouvelles technologies. Et, en cette année particulière, ce sont surtout les dispositifs mis en place par les villes pour maintenir le lien social avec les citoyens qui ont été mis en lumière. Nicolas Jiolent, le référent de l'Espace Multimédia, explique : "Cette année a été ponctuée par les confinements et l'impossibilité de recevoir du public dans les structures. Ainsi, l'objectif naturel des services municipaux a été de garder le contact avec les usagers. La Médiathèque a par exemple proposé un drive pour le prêt et le retour de documents. Le service des sports a animé des séances d'entretien physique en visio et a créé le site « Chacun chez soi, chacun son sport ». La piscine a géré l'inscription et la réservation de créneaux durant l'été via une plateforme mise en place par la Direction des Systèmes d'Information, la même qui avait été publiée, en quelques jours, pour recueillir et enregistrer les demandes de masques à l'issue du 1<sup>er</sup> confinement..." Ces dispositifs, parmi tant d'autres, ont permis à la Ville de maintenir son niveau d'excellence en matière de numérique.



## ACCM déploie la fibre

En temps normal, et encore plus en cette période de crise sanitaire, la question de l'accès à la fibre revêt une importance capitale pour les professionnels. C'est pourquoi la communauté d'agglomération Arles Crau Camargue Montagnette (ACCM) poursuit d'importants investissements permettant aux entreprises du territoire d'accéder au Très Haut Débit (THD) Internet.

Mercredi 3 février, trois nouvelles sociétés ont signé le contrat "réseau Très Haut Débit ACCM (THD)", lancé depuis 2016. Parmi elles, Maten-Secomoc, une entreprise saint-martinoise installée dans la zone industrielle du Bois de Leuze qui œuvre dans la construction et la réparation de réservoirs de stockage dans les raffineries et les centrales. Patrick de Carolis, Maire d'Arles et Président d'ACCM,

Marie-Rose Lexcelent, Maire de la Ville et 1<sup>re</sup> Vice-Présidente d'ACCM ainsi que Christophe Laufray, Conseiller Municipal délégué aux nouvelles technologies, se sont rendus au siège de l'entreprise accompagnés de plusieurs personnalités.

Pour le PDG de Maten-Secomoc, "l'arrivée de la fibre va fortement améliorer la communication et les échanges avec les équipes et les clients présents à l'étranger".

ACCM est consciente des enjeux de la fibre en termes de développement économique, de rapidité, d'efficacité et d'innovation. A ce jour, 200 sociétés sont raccordées à cette technologie sur toute l'intercommunalité, ce qui constitue le plus important réseau d'initiative publique des Bouches-du-Rhône.

## Le CCC est renouvelé

Lors du dernier Conseil Municipal, les élus ont décidé de reconduire le Comité Communal de Concertation (CCC). Créé dans le but de favoriser la démocratie participative, cet outil de dialogue influence les décisions municipales.

Le CCC est composé au maximum de 33 membres consultatifs. Ces derniers sont nommés par le Président, soit Mme le Maire, sur proposition des deux vice-présidents. Un choix basé sur leurs compétences, leur engagement dans la vie de Saint-Martin de Crau, leur motivation et leur disponibilité.

Les membres du CCC peuvent être consultés par Mme le Maire sur toutes les questions ou projets

intéressant les services publics et équipements de proximité. Ils peuvent également transmettre à la Municipalité toute question d'intérêt communal relevant des prérogatives pour lesquelles le CCC a été institué. De plus, cette année et pour la durée de ce nouveau mandat, ce groupe pourra être amené à participer à l'organisation et l'animation des rencontres citoyennes vers une ville en transition ou toute autre rencontre de démocratie participative. Et, afin de favoriser une approche intergénérationnelle, le CCC associera à certains de ses travaux les membres du Conseil Municipal des jeunes (CMJ).

## Hommages

## Ils nous ont quittés

Le mois de février aura été marqué par la disparition de deux personnes emblématiques de la ville de Saint-Martin de Crau : Marlène Eyraud et Albert Chapelle. Tous deux très impliqués dans la commune, ils se sont investis, chacun à leur manière, dans la vie et l'histoire de notre ville. La Municipalité souhaite leur rendre un dernier hommage.

### Adieu Marlène

"La flamme qui animait Marlène s'est éteinte le 16 janvier mais elle demeure en nous, qui l'avons côtoyée et pour qui elle comptait.

Elle était "une enfant du pays" née et ayant passé sa vie à Saint-Martin. Ceci explique son intérêt grandissant pour son village, Arles et la Provence : le territoire, l'histoire, le patrimoine, la culture.

Elle était membre des Amis du Vieil Arles, était abonnée au Musée de l'Arles Antique, participait aux cours de paléographie (déchiffrement des écritures anciennes) de la médiathèque d'Arles, au groupe des "Epicuriens" de Saint-Martin. Elle apprenait l'italien au CDC... Elle avait une vie bien remplie.

Marlène était aussi une citoyenne du monde et s'intéressait à toutes les questions d'actualité, particulièrement aux arts, notamment la danse, la peinture ou encore le cinéma qui la passionnait.

Au cours de sa vie, Marlène a vu son village se transformer progressivement en petite ville. Très attachée à sa localité, elle a participé à plusieurs titres à cette évolution. Un temps libraire, Claude Vulpian la sollicita pour étoffer son équipe municipale. Adjointe aux Affaires Scolaires, elle accomplit durant plusieurs mandats, avec compétence, rigueur, équité et bienveillance, cette lourde responsabilité du fonctionnement des écoles en mettant en relation les équipes pédagogiques, l'académie, les parents d'élèves et le personnel municipal.

Son attachement à notre ville se concrétisa, entre autres, par sa participation sur plusieurs mois à l'élaboration d'une grande exposition sur les bâtiments communaux (plus de 40) lors des Journées du Patrimoine de 2015. Tout en apportant ses propres connaissances, c'est avec plaisir et curiosité qu'elle participa à de longues recherches sur l'origine et la transformation de ces constructions.

Cette activité répondait bien à son goût pour la culture et le partage.

Marlène était aussi une citoyenne engagée sur le plan des idées, très attachée aux valeurs républicaines et humanistes. Réfléchie et clairvoyante, elle savait faire "la part des choses" et était "de bon conseil". Elle ne manquait d'ailleurs pas d'humour pour relativiser les situations qui le nécessitaient et ne perdait pas une occasion de plaisanter. Marlène était une belle personne, elle nous manque."

*Une amie et ancienne élue*



### Albert Chapelle n'est plus

Le 14 janvier 2021, Albert Chapelle nous quittait.

Cet homme simple et humble aura marqué les esprits par sa personnalité et sa jovialité.

C'est en 1960 qu'il crée, avec son frère Jean-Pierre et en association avec Régis Chauvet, la manade Chauvet-Chapelle qui fera ensuite place à la manade Chapelle Frères en 1969.

Le caractère rare instauré par les deux frères, où la cavalerie fait demi-tour sur place avec les taureaux en fin de parcours, deviendra un élément indissociable de la manade.

Sa passion pour les chevaux camarguais et les taureaux l'animait depuis sa jeunesse, durant laquelle il commencera par raser, notamment dans les arènes de Pernes les Fontaines, des taureaux cornes nues de la manade Arc-en-Ciel.

Au cours de sa carrière, Albert deviendra caballero, domaine dans lequel il excellera et remportera à deux reprises le Rejon d'Or dans les arènes de Méjanes en 1969 et 1970.

Une renommée qu'il entretiendra également en sa qualité de manadier par la sélection des taureaux de caractère pour la course camarguaise, mais aussi en transmettant au public son goût inné pour le spectacle lors des abrivado, où il faisait cabrer et danser le cheval au son des peñas.

L'homme restera fidèle à son esprit de convivialité et à son goût du partage, en créant notamment son restaurant "Le Bouvino" au sein même de la manade pour accueillir les groupes, le club taurin dont il était membre fondateur...

Personnage atypique, beaucoup se souviendront aussi d'Hector, son célèbre taureau dressé qui buvait au seau avec les convives lors de l'apéritif et qu'il présentait lors de chaque fête votive.

Ceux qui l'ont côtoyé n'oublieront pas non plus son fameux "Chant du gardian" et sa maxime : "La Provence a besoin du Languedoc et le Languedoc a besoin de la Provence et vive le monde entier de la Bouvino."

Albert Chapelle nous a quittés à l'âge de 86 ans, et laisse derrière lui un grand vide dans le monde de la bouvine, mais aussi dans celui de ses proches.

## Nouveau capitaine

Après 6 ans à la tête du Centre de Secours de la ville, le capitaine Bayol est parti pour de nouvelles fonctions au sein de la direction départementale à Marseille. Début février, c'est donc le capitaine Maxence Raymond qui a pris la relève. Après avoir rejoint l'état-major du SDIS 13 en avril 2018, il a suivi la formation initiale à l'École nationale supérieure des officiers de sapeurs-pompiers à Aix-les-Milles. Et lorsque le poste de chef de Centre de Secours à Saint-Martin de Crau s'est libéré, il a fait acte de candidature. "C'est une belle opportunité pour un jeune officier d'être à la tête d'un tel centre. De par mes fonctions, je serai au plus proche de mes hommes, c'est un véritable honneur et j'en mesure la responsabilité", explique-t-il. Entre les rencontres avec Mme Le Maire, les acteurs locaux, les élus, ses collègues des villes voisines mais aussi les membres de l'Amicale des sapeurs-pompiers, "une richesse" selon lui, son agenda est déjà bien chargé. "Il me reste encore beaucoup à découvrir, notamment concernant le secteur d'intervention qui est nouveau pour moi, pour faire face aux problématiques opérationnelles auxquelles nous pouvons être confrontés", précise-t-il. Une mission qu'il prend déjà très à cœur et qu'il "accomplira avec fierté", promet-il.



## De beaux projets

**En dépit de la crise sanitaire, l'association des Jardins Potagers Familiaux du Salat multiplie les initiatives, dont plusieurs visant à sensibiliser la jeune génération.**

Son président, Jean-Marie Gongora, ainsi que d'autres membres de l'association, souhaitent transmettre leur savoir, leur amour de la terre et ses bienfaits. Pour sensibiliser les scolaires, ils accompagnent la création de plusieurs jardins, carrés ou espaces potagers. En plus du travail déjà engagé avec le collège, l'école élémentaire du Logisson et le groupe scolaire de Caphan, ils œuvrent désormais au sein de l'école élémentaire Marcel Pagnol. Ce dernier projet sera d'abord ouvert aux élèves de la CLIS, avec la volonté d'accueillir plus de classes dès que possible. Il y a quelques jours, des bénévoles des Jardins étaient sur place pour réceptionner un don de fumier de la part de l'association d'insertion Actus (notre photo). Ces deux structures collaborent depuis quelques mois et entendent développer leur partenariat autour de nouveaux projets.

**Projet pédagogique du CSO**

Une autre initiative se concrétise actuellement au centre de loisirs de la Baisse de Raillon. La structure, gérée par le Centre Social Les Oliviers (CSO), a fait appel aux Jardins pour la création d'un carré potager en permaculture, que les enfants pourront utiliser tout au long de l'année. Cette action, tournée vers le développement durable, est un axe fort du projet pédagogique du centre aéré.

Le CSO a financé le matériel et la terre criblée. De leur côté, les Jardins ont fourni le paillis de bois et la tourbe de coco. C'est également eux qui ont préparé le terrain, monté les carrés et qui s'occuperont d'installer l'arrosage automatique.

Ce projet sera piloté par deux étudiants dans le domaine de la gestion et de la protection de la nature, Rachel Ostrowski (Bachelor) et Dylan Granier (BTS). Durant un mois de stage, avec quatre bénévoles de l'association, ils interviendront auprès des enfants en relation avec les équipes d'animation.

Une petite fille de 6 ans s'exclame : "Pour le moment, on ne sait pas ce que ça va devenir. Mais à mon école, c'est extraordinaire, on a planté des graines et maintenant il y a des gros radis ! Alors je me languis de voir ce qu'on va faire pousser, et peut-être même qu'on pourra les goûter à la cantine !".

Bien d'autres projets, tout aussi intéressants, seront portés par l'association dès que la situation sanitaire le permettra, comme des visites en calèche des jardins du Salat pour les maternelles, en partenariat avec Actus. Des circuits agri touristiques plus larges sont également à l'étude. Par ailleurs, un rucher verra le jour sur un terrain mis à disposition par Katoen Natie. Enfin, à proximité des parcelles des jardiniers, ils ont également en perspective la création d'une pergola couverte, d'un verger, d'un poulailler et d'une serre.

Pour Jean-Marie Gongora et son équipe, il s'agit de "donner vie à tout ce qui pourrait conjuguer solidarité, découverte, pédagogie et partage."

Vie locale

Vie associative

## Lumière sur les femmes

**Contexte sanitaire oblige, la 19<sup>e</sup> édition du festival Voix de Femmes est quelque peu chamboulée. Si, pour l'heure, le Centre de Développement Culturel (CDC) maintient la majorité de la programmation, certaines dates comme le concert de Cœur de Pirate ou le One woman show de Virginie Hocq sont d'ores et déjà reportées en mars 2022. Les autres rendez-vous devraient se dérouler du 16 au 25 mars, avec des femmes de tous les horizons prêtes à investir la scène à travers des concerts, des spectacles ou des pièces de théâtre.**

Avec le report du spectacle de Virginie Hocq, le coup d'envoi de cette nouvelle édition devrait donc être donné par le groupe Pur-sang, **mardi 16 mars à 20h30**. Certains ont pu les découvrir lors d'une précédente édition du festival Voix de Femmes, en trio sous le nom de Sirius Plan. Aujourd'hui, c'est désormais en duo que Skye et Claire Joseph reviennent, au rythme du "dust-folk", glissant vers le blues, pour une musique qui se vit en mouvement, droit devant. Concert tout public. Tarifs : 15/12\* €

**Jeudi 18 mars** à 20h30, c'est la virtuose de la danse hindous Maityee Mahatma qui devrait s'approprier la scène du CDC avec "Tarana", une représentation de Kathak, danse classique du nord de l'Inde. Une invitation dans le monde magique des dieux et héros hindous, à voir en famille. Tarifs : 15/12\* €

**Samedi 20 mars** à 21h, l'emblématique Dani, accompagnée par Emilie Marsh à la guitare électrique, devrait présenter un concert hybride avec "Horizons dorés". Entre chants, hommages aux femmes inspirantes qui ont marqué sa vie, extraits de textes et anecdotes personnelles, cette soirée

se voudra singulière, à l'image de l'artiste. Concert tout public. Tarifs : 25/22\* €

**Mardi 23 mars** à 20h30, place au théâtre avec la pièce "Délivrez-moi" jouée par Nelly B. L'histoire d'une femme moderne et hyperactive qui se retrouve enfermée le temps d'une nuit dans une bibliothèque. Entre lectures forcées, à propos ou décalées, elle va tisser le nouveau canevas d'une vie plus douce. Tout public. Tarifs : 15/12\* €

Enfin, **jeudi 25 mars** à 20h30, le concert de Slap ! devrait marquer la fin de cette 19<sup>e</sup> édition. Naviguant entre pop, ska, northern soul, R'n'B, hip hop ou encore reggae, ce trio jongle entre différents univers pour proposer le leur. Et avec un titre réalisé par Joseph Chedid, ce festival se clôturera en beauté. Tout public. Tarifs : 19/16\* €

Par ailleurs, l'exposition de Catherine Valantin et l'incontournable Nuit de la Femme au cinéma sont également reportées en 2022.

**Important !** Le maintien de la programmation dépendra de la réglementation en vigueur à la date du spectacle. Pensez à bien vous renseigner avant de vous déplacer et à respecter les consignes qui seront données pour chaque rendez-vous.

### Festivités : reports et annulations

Outre certains rendez-vous du festival Voix de Femmes, d'autres manifestations sont d'ores et déjà reportées, comme la FERIA di Pichoun et la FERIA de la Crau, qui se dérouleront respectivement le 29 septembre et les 2 et 3 octobre 2021. Pour le Carnaval, il n'aura pas lieu au début du printemps, mais la date d'un éventuel report n'est pas encore arrêtée. Quant au Salon du Livre Jeunesse, il aura lieu le 5 juin 2021.



Renseignements par téléphone au 07 82 35 93 68  
ou par mail à l'adresse [info@cdc-smc.fr](mailto:info@cdc-smc.fr)  
Site Internet : [cdc-smc.fr](http://cdc-smc.fr) / Page Facebook : CDCstmartin13

## Brèves

### Nouveaux présidents

Ce début d'année a été marqué par plusieurs nouvelles présidences au sein des associations saint-martinoises. Ainsi, après 18 ans à la tête de l'association "Rayon d'Or de la Crau", Joseph Lyvynec tire aujourd'hui sa révérence, non sans émotion. "C'est une histoire d'amour qui dure depuis près de 40 ans avec ce club", précise-t-il. Si ce passionné laisse sa place à son collègue Jacques Natonek, il ne quitte pas le club pour autant. "J'ai deux gros coups de cœur dans cette association : l'école de cyclisme pour les jeunes et le grand circuit sur la route, avec notamment le relais de Pâques qui aura lieu prochainement. Je vais continuer à donner un coup de main, au moins pour les prochaines années, pour aider le nouveau président dans ses nouvelles fonctions", explique l'ancien président. Concernant les autres associations, Geoffroy Morra remplace Marc Oliber au Badminton Club, Couleurs Passions est désormais présidée par Emmanuelle Moreau, qui remplace Josette Guiomar. Le Hand Ball Club St Martinois est à nouveau présidé par François Blanchon, qui prend la suite de David Rey. Patrick Reilla, remplace Jean Eugé aux Médailles Militaires. Stéphane Trouillet est le nouveau président du Training Club Canin, prenant la place de Paul Brau. L'USEP Crau-Alpilles accueille quant à lui Patrick Mouric, après le départ de Yann Urbaniak. Enfin, l'USEP élémentaire Marcel Pagnol est présidé par Eric Cosenza, successeur de Christian Crouzet.

Anny Ponsat, Saint-Martinoise depuis 57 ans, s'est découvert sur le tard une passion pour l'art figuratif. A l'âge de 43 ans, sans formation préalable mais non sans détermination, elle fait donc ses débuts dans le maniement du pinceau. Trente-cinq ans plus tard, elle a réalisé près de 2 700 œuvres, participé à des centaines d'expositions et reçu de nombreuses récompenses. Le temps est venu de dresser le portrait de cette surprenante autodidacte, aussi lumineuse que ses tableaux.



Anny Ponsat (au centre) lors du vernissage de l'une de ses expositions au CDC, en 2016

Art

## Les peintures d'Anny, des peintures d'ici

La Crau et plus généralement le Pays d'Arles sont réputés pour leurs richesses naturelles, leurs traditions et un folklore unique. Le territoire est aussi un vivier d'artistes locaux qui puisent l'inspiration dans leur environnement pour réaliser des œuvres de toute beauté. Anny Ponsat fait partie de ceux-là. Sur toile ou sur papier, elle transpose avec finesse et précision les paysages et scènes qui lui sont familiers depuis sa naissance, ceux de la Camargue, de la Crau et des Alpilles. Elle aime passionnément la Provence et cela transparait dans ses tableaux.

Anny est née à Salin-de-Giraud, commune dans laquelle elle passe les 22 premières années de sa vie. Après son mariage avec Claude, elle s'installe à Saint-Martin de Crau. Durant près de deux décennies, tout en élevant sa fille, Sylvie, elle s'occupe de la préparation des repas à la cantine centrale puis au restaurant César Bernaudon. Un parcours de vie qui prend un nouveau tournant lorsqu'elle découvre la peinture, une passion qui révélera sa nature d'artiste...

### Virage à la quarantaine

Elle réalise sa toute première œuvre le 1<sup>er</sup> mai 1986, à l'âge de 43 ans, après avoir assisté à une exposition de Jean Marignan, un autre artiste Saint-Martinois, baptisé le "peintre de la Camargue". "J'ai tellement été touchée par sa peinture que j'ai eu envie

de faire la même chose, se souvient Anny. Je me suis donc lancée immédiatement avec deux croquis au crayon, un de Steve McQueen, l'autre de Brigitte Bardot. Les résultats étaient prometteurs, j'ai donc continué sur ma lancée, en essayant le pastel. J'ai ensuite testé la peinture à l'huile puis la gouache et l'aquarelle pour enfin ne plus jamais m'arrêter !". Elle rejoint rapidement deux associations, Les Peintres de la Crau à Saint-Martin et Cré'Alpilles à Mouriès, afin de côtoyer d'autres artistes en herbe et de se confronter au regard du public. Dans les premières années, elle peint principalement des natures mortes, des paysages et des scènes animalières. Mais, rapidement, elle se concentre sur ce qui deviendra son thème de prédilection et fera sa renommée : ses belles Arlésiennes.

### La Provence illustrée

La culture locale et le folklore qui s'y rattache ne lui sont pas inconnus. Le grand-père de son mari, Louis Ponsat, a fondé l'Etoile de l'Avenir en 1906, une des plus anciennes associations d'Arles qui met en valeur les traditions locales et notamment le costume arlésien. Elle a donc appris l'essentiel sur les rituels de l'habit et de la coiffe. Ainsi, c'est très naturellement, avec beaucoup de finesse et de doigté, qu'elle représente l'élégance des Arlésiennes, leur port de tête, la fluidité de leurs mouvements durant l'exécution

d'une farandole... Elle les croque dans diverses situations et divers lieux, les transpose sur tous les supports et via différentes techniques : papiers, toiles, éventails, affiches, estampes... Pour davantage de réalisme, elle se documente et perfectionne son coup de pinceau. "Représenter le drapé des vêtements, la position des mains lors des danses, les détails de la coiffe, qui est très sophistiquée, tout cela je l'ai maîtrisé au fur et à mesure du temps, en observant et en photographiant les scènes qui m'intéressaient". Ses représentations d'Arlésiennes mais aussi ses amandiers en fleurs, ses champs d'oliviers, ses mas ombragés, ses paysages ensoleillés, dont elle sait si bien croquer l'essence, sont présentés partout en France, notamment lors d'expositions nationales à Paris, Lourdes et Gordes, mais aussi en Belgique, en Croatie, en Allemagne et au Canada.

En 35 ans de pratique, son travail a été récompensé à de nombreuses reprises notamment par la médaille d'honneur des villes de Saint-Martin et Mouriès. Pour cette dernière, elle a d'ailleurs été récompensée aux côtés d'un autre peintre local... Jean Marignan. C'est aussi aux côtés de ce dernier et du sculpteur Gérard Grailhe qu'elle a exposé durant les Journées du Patrimoine en 2019. Une belle fierté d'être ainsi reconnue auprès de celui qui a fait naître sa passion...

# Infos pratiques



## Voisins vigilants

La plateforme nationale Voisins Vigilants et Solidaires® vise à garantir une meilleure protection des personnes, des biens et des données personnelles. C'est dans cette optique que la Municipalité a décidé d'adhérer à ce dispositif. Pour s'inscrire, il vous suffit de compléter un formulaire d'adhésion en ligne. Tout fait suspect ou inhabituel pourra alors être signalé soit par SMS, soit par la plateforme web ou l'application mobile. Le signalement sera ensuite envoyé aux voisins du secteur concerné, à la Mairie et à la Police Municipale. **Notez-le !** Pour les personnes n'ayant pas accès aux nouvelles technologies, il est possible de se faire inscrire par un proche ou de se faire aider par la Municipalité.

Plateforme : [www.voisinsvigilants.org](http://www.voisinsvigilants.org)  
Application : **Voisins Vigilants et Solidaires**  
Numéro d'alerte par SMS : 06 47 49 26 26

## Les Rendez-vous de l'emploi

En raison de la situation sanitaire, l'habituel Forum de l'Emploi se déclinera cette année en 4 demi-journées et en 4 secteurs d'activités, les **3 et 4 mars** dans les locaux de l'Espace Emploi. Uniquement sur rendez-vous, ces "jobs dating" de 10 minutes permettront de rencontrer les recruteurs, selon un calendrier établi par domaine d'activité : agriculture, services à la personne et à la collectivité, divers secteurs ainsi que transport et logistique (plus de détails dans le dernier numéro de ce journal). Pour les inscriptions, il faut se rapprocher de l'Espace Emploi afin d'avoir accès aux offres à pourvoir.

Renseignements à l'Espace Emploi : 04 90 47 38 81

## Inscriptions scolaires

Du 1<sup>er</sup> mars au 1<sup>er</sup> avril, les pré-inscriptions pour les écoles maternelles et élémentaires sont ouvertes en présentiel au service des Affaires Scolaires, à la Maison du Citoyen, uniquement les après-midi. Sont concernés les enfants nés entre le 1<sup>er</sup> janvier 2018 et le 31 décembre 2018, n'étant pas encore scolarisés dans une école maternelle de la commune, et les enfants nés entre le 1<sup>er</sup> janvier 2015 et le 31 décembre 2015 entrant au CP (sauf Caphan).

## Don du sang

Le **9 mars**, à la salle Aqui Sian Bèn, l'équipe de l'EFS et les bénévoles vous accueillent de 15h à 19h15 pour une collecte de sang. Pour rappel, avec la crise sanitaire, il est obligatoire de réserver un créneau sur le site Internet dédié afin de pouvoir se rendre au centre de collecte. En cas de rendez-vous après le couvre-feu de 18h, il suffira de vous munir d'une attestation mentionnant "l'aide aux personnes vulnérables".

Pour réserver votre créneau : [www.mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr](http://www.mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr)

## L'Espace Multimédia fait peau neuve

Pour mieux représenter l'ensemble de ses missions à destination du public, l'Espace Multimédia a décidé de faire

évoluer son image. Premièrement via son site Internet, en mettant en relief ses différents services : le numérique dans les écoles, l'initiation des seniors, l'accompagnement numérique citoyen... La structure a également décliné son logo en 5 couleurs, reflétant les 5 services proposés pour les citoyens. Des changements symbolisant la volonté de rendre l'information plus accessible et facile aux usagers.

## Masques usagés

Malgré une sensibilisation fréquente sur les gestes à adopter, ACCM constate que trop de masques, gants et mouchoirs à usage unique se retrouvent dans les bacs, les sacs jaunes ou encore directement dans les rues du territoire. Un appel au civisme est ainsi lancé par ACCM, afin de protéger les agents des risques sanitaires.

**Notez-le !** Les masques, gants, mouchoirs et lingettes à usage unique doivent être jetés dans un sac-poubelle tous déchets, doublé et fermé. Il faut ensuite laisser passer un délai de 24 heures avant de les déposer dans le bac d'ordures ménagères.

## Tri du verre

Les flaconnages vides en verre (bouteilles, bocaux, pots débarrassés de leurs bouchons et couvercles, flacons...), sont collectés sélectivement par ACCM, grâce à des points d'apport volontaire (PAV) répartis sur le territoire. ACCM rappelle qu'il ne faut pas y déverser de la porcelaine, de la faïence, de la vaisselle ou des ampoules. Il est par ailleurs interdit d'abandonner des déchets, encombrants ou de déposer des caisses ou sacs remplis de verre aux pieds des PAV. En effet, le dépôt de déchets sur l'espace public constitue une infraction réprimée par le code pénal. Il expose le contrevenant à une amende de 68 € à 180 €. Les encombrants doivent être déposés par vos soins directement à la déchèterie.

Pour toutes questions sur le tri, contactez Info collecte : 04 84 76 94 00 / [infocollecte@agglo-accm.fr](mailto:infocollecte@agglo-accm.fr)

## Récolte des lunettes usagées

Depuis la mi-février, le "Lion's Club" a installé une boîte dans le hall de la mairie afin de récupérer les lunettes usagées. Tous les deux mois, l'association récupérera ces lunettes et les enverra à une entreprise employant des personnes handicapées au Havre pour une remise en état, avant de les acheminer sur le continent africain. Pour information, la dernière collecte avait permis d'offrir 300 lunettes, notamment pour les enfants.

## Mariages

Sarah Corso et Mohssine Labhira  
Rak Mahaniyom et Joan Nipote-Santiago  
Catherine Van et Abdelaati Mouhcine



# Libre expression municipale



## Groupe majoritaire - Ensemble à Saint-Martin pour les enjeux de demain

Christian Berton - *Adjoint à la Vie Associative et au Sport*



Depuis un an, la vie associative, culturelle et sportive est plongée dans un silence assourdissant. Toujours dans le flou, les associations sont de plus en plus fragilisées par cette crise sanitaire, qui crée de la distance entre les bénévoles et leurs adhérents. Nombre d'entre elles ont dû suspendre, réduire ou reporter leurs activités et leurs projets, à des échéances inconnues.

Chacune a consenti les efforts nécessaires pour faire face à la pandémie et protéger la santé des Saint-Martinois, mais beaucoup se demandent aujourd'hui quand et comment elles vont pouvoir reprendre leurs activités et rétablir un climat de confiance.

J'ai souvent rappelé, dans mes prises de parole, que la vie associative a tellement de valeur qu'elle n'a pas de prix. Il s'agit du poumon essentiel de la solidarité, du lien social, du vivre-ensemble, de l'épanouissement et de l'innovation. Ce pilier de la société est porté avec dévouement par des millions de bénévoles. Pourtant, comme

tant d'autres, le monde associatif paye le prix fort de cette crise...

Du côté de la Commune, à travers la Maison des Associations et le Service des Sports, nous avons accompagné au mieux les reprises d'activité à chaque fois qu'elles ont été possibles, dans le respect de protocoles sanitaires qui n'ont cessé d'évoluer.

L'été dernier, la piscine municipale a par exemple ouvert avec une organisation sans précédent, avec des réservations sur un site dédié, un plan de circulation obligatoire et des créneaux de baignades définis. Pour sa part, le service des Sports a su réinventer son activité avec la mise en place, lors du premier confinement, d'une plateforme en ligne régulièrement alimentée de séances sportives. Ainsi, malgré toutes les contraintes, l'ensemble de nos agents a su s'adapter avec réactivité et je les en remercie.

La Municipalité a par ailleurs maintenu l'intégralité des subventions de fonctionnement aux associations. Nous avons également organisé, dans un esprit solidaire, la Fiest'Assos sous un format et sur un site différent qui ont satisfait les bénévoles, le public et les commerçants de proximité. L'édition 2021 sera mise en place en concertation avec les responsables associatifs, afin qu'elle réponde au plus près à leurs attentes, en fonction des directives du moment.

Pour l'heure, bien des incertitudes demeurent mais nous devons rester confiants sur une prochaine sortie de crise et garder l'espoir. Le moment venu, nous serons bien entendu présents, comme toujours, pour accompagner au mieux les bénévoles et les adhérents...

Enfin, je voudrais remercier, pour leurs marques de sympathie et d'émotion sincères, toutes celles et ceux qui ont accompagné Marlène Eyraud dans sa dernière demeure. Le soutien à Gérémi et Marie, nos deux enfants, à son fils Emile ainsi qu'à leurs familles leur a été très précieux. Je remercie également l'une de ses amies, ancienne élue, qui a écrit l'hommage à Marlène publié dans ce numéro.

## Groupe d'opposition - Saint Martin avec force et passion

Séverine Dellanegra - *Conseillère municipale et communautaire*



La crise sanitaire liée à l'épidémie de Coronavirus nous a donné à connaître, depuis un an, plusieurs étapes auxquelles nous avons dû nous adapter : le confinement, l'obtention de masques, le déconfinement, le reconfinement, l'accès aux tests de dépistage et désormais, l'étape de la vaccination. Chaque citoyen est libre de se positionner pour ou contre la vaccination. Mais n'oublions pas que le principal espoir d'arriver à une situation sanitaire plus apaisée, à une vie quotidienne plus sereine, à des embellies sociales et économiques, réside dans la croyance en l'efficacité de la vaccination. Cette étape est certainement aujourd'hui la plus stratégique puisqu'elle représente la principale issue pour une sortie de crise. Aussi, pour les Saint-Martinois qui souhaitent se faire vacciner, tout doit être mis en œuvre pour le leur permettre : aujourd'hui, un centre d'appel permet la prise de rendez-vous mais quid des solutions de transport jusqu'au centre de vaccination d'Arles pour ceux qui ne sont pas autonomes ?

À l'heure du couvre-feu et de secteurs d'activité mis à l'arrêt, nous pensons aux commerçants, aux restaurateurs, à toutes les entreprises qui souffrent de la situation qui perdure et qui voient leurs activités considérablement perturbées, pour certaines totalement interrompues. Pour soutenir nos commerçants et restaurateurs locaux, notre groupe aurait apprécié plus d'initiatives de la part de l'équipe en place : par exemple, réattribuer le budget habituellement consacrés aux repas annuels offerts à nos aînés (non organisés cette année pour cause de Covid-19) sous forme de bons d'achat utilisables auprès des commerces de notre commune ? ou, comme plusieurs villes de l'Hexagone, opter pour la distribution de bons d'achat en soutien aux commerces de proximité, offerts ou abondés par la Ville pour relancer les boutiques du centre-ville ?

De nouvelles pistes auraient pu être étudiées pour soutenir les plus précaires face à la maladie, comme les « mutuelles communales » ou « mutuelles municipales », proposées par certaines villes de France depuis 2013. Le principe : faire bénéficier les habitants d'une même commune d'un tarif préférentiel pour leur complémentaire santé en faisant jouer l'effet de groupe. Ce dispositif à but solidaire s'adresse en priorité aux populations pour qui le coût d'une mutuelle est lourd à supporter ou qui ne disposent pas de mutuelle obligatoire dans le cadre de leur emploi salarié : retraités, étudiants, demandeurs d'emploi ou encore auto-entrepreneurs.

Si nous avons appris à vivre avec le virus, nous devons trouver des solutions novatrices pour aider le plus grand nombre à retrouver une vie normale. Nous le devons à nos aînés que nous devons protéger, à nos jeunes qui doivent reprendre le cours de leur vie et de leurs études, aux acteurs du monde culturel, aux restaurateurs, aux commerçants.

# Permanences

**Notez-le ! Au vu du contexte sanitaire, les dates de permanences sont sous réserve. Pour vous faire confirmer celles de la Maison des Associations, appelez le 04 90 47 81 27. Pour prendre rendez-vous ou vous assurer du maintien de celles de la Maison du Citoyen, contactez le 04 90 47 95 68.**

## Associations

**Maison des Associations** - Ligue Contre le Cancer, 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> vendredis du mois de 10h à 11h sur RDV au 06 76 06 45 62 - **SMAC Services**, les mercredis de 9h à 12h - **Groupes de paroles d'A3 Arles Camargue** (aide aux aidants) : renseignements au 07 77 28 85 65 - **UNAFAM** (Aide à l'entourage des personnes souffrant de troubles psychiques), 2<sup>e</sup> mardi du mois, de 15h à 18h sur RDV au 04 90 47 30 37 - **Salle Louis Péliissier** - **ARPSM**, 4<sup>e</sup> vendredi du mois de 9h à 11h30 - **Mutuelle de France**, 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> vendredis de 9h à 12h - **4 rue des Saules** - **Souvenir Français**, 1<sup>er</sup> mardi du mois de 16h à 17h - **Médailles Militaires**, 1<sup>er</sup> lundi du mois, dès 17h30 - **FNACA**, jeudi de 18h à 20h - **Anciens Combattants**, 2<sup>e</sup> vendredi de 18h à 19h - **UNACITA**, 2<sup>e</sup> mercredi du mois à 17h30 - **20 rue des Compagnons** - **Secours Populaire**, le lundi de 8h à 12h tous les 15 jours pour les colis alimentaires, le jeudi de 10h à 12h pour la réception des dons, le mardi et le jeudi de 14h à 16h pour la braderie ouverte à tous, le vendredi de 10h30 à 12h pour la distribution des produits frais. Le local est fermé pendant les vacances scolaires (sauf pour les colis d'urgence sur RDV) - **Point Information Jeunesse** (PIJ) - **Permanence de l'Armée de l'Air** (métiers, recrutement possible...) uniquement sur RDV au 04 90 47 95 55 - **Espace Emploi** - **Permanence de l'Armée de Terre** (informations, orientation, pré-recrutement...) le 2<sup>e</sup> jeudi de chaque mois de 9h à 12h - **Airfobep "quel air est-il ?"** : 04 42 49 35 35 - [www.airfobep.org](http://www.airfobep.org).

## Maison du Citoyen

**Avocat** : le lundi 1<sup>er</sup> mars de 9h à 12h, sur RDV (pris à la Maison du Citoyen) - **Notaire** : le lundi 8 mars de 9h à 12h sur RDV (pris à la Maison du Citoyen) - **CLCV** (Consommation Logement et Cadre de Vie) : les mardis 9 et 23 mars de 9h à 12h sans RDV - **CIDFF** (Centre d'Informations sur les Droits des Femmes et des Familles) : le lundi 15 mars de 14h à 16h, sur RDV (pris à la Maison du Citoyen) - **APERS** (Association de Prévention et de Réinsertion Sociale - Aide aux victimes) : le lundi 22 mars de 9h à 12h et de 14h à 17h sur RDV (pris au 04 42 52 29 00) - **PRO-BTP** : les jeudis ainsi que le vendredi 19 mars, de 9h à 12h et de 14h à 17h sur RDV (pris au 04 96 20 70 00) - **ADIL** : mardi 9 mars de 14h à 17h sur RDV (pris à la Maison du Citoyen) - **Conciliateur de justice** : les mercredis 3 et 17 mars de 9h30 à 12h00 sur RDV (pris à la maison du citoyen).

## Autres

Conseil Départemental : Martine Amselem, Conseillère Départementale, vous reçoit en mairie le mardi matin sur rendez-vous (à prendre au 04 90 47 17 29 poste 6423) - **CSO** : assistantes sociales de la CAF et de la Direction Générale des Affaires Sociales, MSA, RAM... Renseignements au 04 86 52 03 30.

**LAETITIA CORBI**  
KINÉSIOLOGUE  
CERTIFIÉE  
EFKP DE MARSEILLE  
UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS  
06 15 53 70 06  
lc.kinesiologue@gmail.com www.lc-kinesiologue.com  
15 Avenue de la République - 13310 Saint-Martin de Crau

**CARROSSERIE CARROSSERIE & PEINTURE**  
**STADE** RÉPARATION & REMPLACEMENT VITRAGES  
carrossieriedustade@orange.fr - Tél. 04 90 47 14 67  
17, Av. Saint-Roch - 13310 SAINT-MARTIN-DE-CRAU

**Intermarché SUPER**  
Les Mousquetaires **leDRIVE** N'hésitez pas à passer commande !  
du lundi au samedi  
24 H / 24  
"POINT CHAUD" Formule déjeuner à partir de 4,90€ Sandwich, Panini.  
Du lundi au samedi de 8h30 à 19h30  
Dimanche de 8h30 à 12h  
15, Rue de la Transhumance - Zone du Cabrau  
13310 ST-MARTIN DE CRAU - Tél. 04 90 47 04 34

**BRICO MARCHÉ**  
HORAIRES D'OUVERTURE :  
Du lundi au samedi 9h00 - 12h00 et 14h00 - 19h00  
SAINT-MARTIN DE CRAU  
13, RUE DE LA TRANSHUMANCE  
04 90 18 70 20



**"Tous aux arbres"**  
 Dans le cadre de ce dispositif proposé par la Bibliothèque départementale des Bouches du Rhône, la Médiathèque a exposé l'installation "Phonofolium", arbre sonore interactif. Cette programmation s'est achevée en janvier dernier avec les venues de Camille Goujon à la MFR et d'Arno Célérier auprès de la classe ULIS du collège, qui ont animé des ateliers créatifs autour de la thématique de l'arbre.



**Nouveau président du ROC**  
 Après 18 ans à la tête du ROC, Joseph Lyvinec a tiré sa révérence. Il est ici à droite aux côtés du nouveau président, Jacques Natonek (au centre) et de Roland Schneider (à gauche), ancien trésorier (voir page 9).



**Foire Agricole de la Saint-Valentin**  
 Eleveurs, producteurs et visiteurs ont une nouvelle fois répondu présents pour cette 39<sup>e</sup> édition, qui s'est déroulée le mercredi 10 février au Foirail. Au regard du contexte actuel, l'événement a certes été moins dense que les autres années, mais tout aussi convivial et chaleureux.



Retrouvez toutes les informations



## Les 3 et 4 mars

### Les rendez-vous de l'emploi

Organisés à l'Espace Emploi.  
**Renseignements : 04 90 47 38 81**  
 Voir page 11

## Mardi 9 mars

### Collecte de sang

Organisée à la salle Mistral.  
 Sur rdv de 15h à 19h15.  
 Voir page 11

## Mercredi 10 mars

### Sortie nature

La Maison de la Chasse et de la Nature (MCN) organise une randonnée gratuite sur les collines de la Roque d'Anthéron. Difficulté moyenne. Pour toutes les sorties, prévoir des chaussures et vêtements adaptés, un pique-nique et de l'eau. Départ à 8h30.  
**Inscription obligatoire : 04 86 52 03 43**



## Samedi 13 mars

### Journée portes ouvertes

La Maison Familiale Rurale organise une journée portes-ouvertes, sur rendez-vous.  
**Renseignements et inscriptions : 04 90 49 17 52**

## Du 16 au 25 mars

### Festival Voix de Femmes

(sous réserve)  
 Voir page 9  
**Renseignements : 04 90 47 06 80**

## Mardi 16 mars

### Sortie nature

Randonnée gratuite mise en place par la MCN sur les collines de Lançon de Provence. Difficulté moyenne. Départ à 9h.  
**Inscription obligatoire : 04 86 52 03 43**

### "Pur-Sang"

(sous réserve)  
 A 20h30 au CDC  
 Voir page 9

## Jeudi 18 mars

### Maitryee Mahatma

(sous réserve)  
 A 20h30 au CDC  
 Voir page 9

## Vendredi 19 mars

### Cessez-le-feu de la Guerre d'Algérie

A 17h au Monument aux Morts, cérémonie commémorative (horaire sous réserve).

## Samedi 20 mars

### Dani

(sous réserve)  
 A 21h au CDC  
 Voir page 9

## Mardi 23 mars

### "Délivrez-moi"

(sous réserve)  
 A 20h30 au CDC  
 Voir page 9

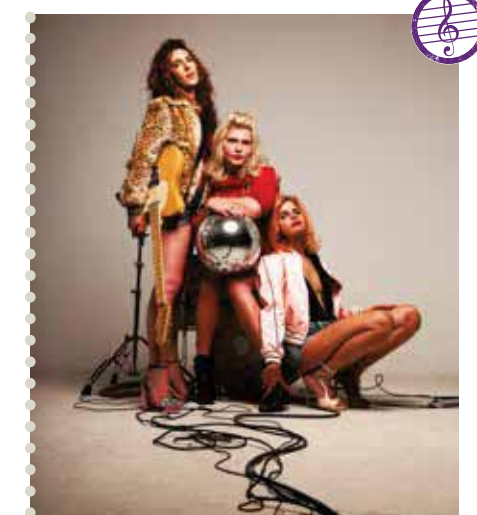
## Jeudi 25 mars

### De la Crau aux Alpilles

Sortie gratuite à Eyguières organisée par la MCN. Difficulté moyenne. Départ à 9h.  
**Inscription obligatoire : 04 86 52 03 43**

### SLAP !

(sous réserve)  
 A 20h30 au CDC  
 Voir page 9



## Mercredi 31 mars

### Massif du Talagard

Randonnée gratuite organisée par la MCN. Partez à la découverte de la pierre sèche à Salon de Provence. Départ à 9h.  
**Inscription obligatoire : 04 86 52 03 43**

## Le coup de cœur de la Médiathèque

### La trilogie de la Poussière - Tome 1 : la Belle Sauvage de Philip PULLMAN

Après sa trilogie phare "A la croisée des Mondes", l'auteur nous emmène sur les événements de la découverte de la Poussière, fameuse particule qui matérialise la conscience.

Dans un monde parallèle, nous suivons Malcolm, jeune garçon doué, serviable et amical, dont l'attachement pour un bébé en danger va orienter sa vie. Il s'agit d'un roman poétique aux thématiques puissantes, d'une écriture affirmée, s'adressant autant aux adolescents qu'aux adultes.



A l'heure où nous imprimons, la situation sanitaire reste incertaine et les directives gouvernementales peuvent évoluer à tout moment. Les manifestations et rencontres annoncées sur cette page sont donc susceptibles d'être annulées ou reportées. Par ailleurs, d'autres rendez-vous pourraient s'ajouter à ce programme mensuel d'animations. Pour vous tenir informés, n'hésitez pas à contacter les organisateurs avant de vous déplacer et à régulièrement consulter le site Internet et la page Facebook de la ville.  
**Liens utiles : saintmartindecrau.fr - facebook.com/smartin13**



# Tenez-vous informés !



[www.saintmartindecrau.fr](http://www.saintmartindecrau.fr)

[www.facebook.com/stmartin13](http://www.facebook.com/stmartin13)



Accueil mairie : 04 90 47 17 29

Bureau d'Information Touristique :  
04 90 47 98 40

